astinfo 31 2023
l'information se vit ensemble - 117

EDITORIAL

Régulariser ceux
qu'on ne veut pas voir...

En cette année électorale et avec la démographie qui est celle du Luxembourg, les questions du Vivre-ensemble doivent être au centre de la discussion et de l'action politique. Force est de constater que ce débat est mené rarement de façon rationnelle et objective. Consciente du défi que constitue l'accueil et l'intégration des étrangers au Luxembourg, l'ASTI a mené une réflexion avec ses membres et au sein de son Conseil d'Administration, avec l'objectif de présenter des propositions concrètes aux partis politiques luxembourgeois, en vue des élections locales et nationales.

Les revendications, que vous pouvez lire dans cette édition de l'ASTInfo, se divisent en 3 grands thèmes: immigration, asile et Vivre-ensemble.

Au niveau local, c'est sur les questions du Vivre-ensemble que les communes ont un rôle primordial. A commencer par l'institutionnalisation d'une culture de l'accueil en son sein. Pour l'ASTI il est aussi nécessaire d'encourager la participation citoyenne, en soutenant la création d'espaces de rencontre, en s'inspirant du concept des tiers-lieux.

En matière d'immigration, une compétence nationale, la marge de manœuvre des communes est réduite. L'ASTI a néanmoins identifié deux mesures concrètes: le renforcement de la formation des agents communaux sur le droit de l'immigration et sur l'interculturalité, et la construction de logements locatifs, entre autres, pour le séjour temporaire de migrants nouvellement arrivés.

EDITEUR
ASTI asbl
Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés asbl
10 - 12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg
Tél.: +352 438 333-1
E-mail: ensemble@asti.lu
Website: www.asti.lu
RCS Luxembourg F5199

PHOTOS
ASTI

IMPRESSION
Imprimerie REKA

GRAPHISME
Nicolas Kaisin
www.quartiergraphique.be

Distribution: juin 2023

Si pour l'immigration les communes n'ont pas de compétences explicites, dans le cas de l'asile, leur action est plus que souhaitable. Et, si parmi elles, beaucoup prennent la question au sérieux, d'autres font une politique de l'autruche ou hésitent à s'engager. L'ASTI préconise que chaque commune accueille obligatoirement un nombre de réfugiés, et ceci en fonction de leurs moyens respectifs. Moyens qui doivent être aussi consacrés à mettre à la disposition de tous les enfants présents sur le territoire de la commune les mêmes offres de l'éducation formelle et non-formelle.

Au niveau national, l'ASTI a mis en haut de l'affiche une revendication prioritaire : la régularisation, sur laquelle nous reviendrons plus bas.
Car les domaines du Vivre-ensemble et de l'asile se déclinent aussi au niveau national.

À commencer par l'octroi du droit de vote législatif à tous les résidents, qui reste un besoin pour notre démocratie, malgré les résultats du référendum de 2015.
En matière de Vivre-ensemble, nous avons du pain sur la planche. L'ASTI défend l'ouverture du congé bénévolat à d'autres domaines, au-delà de la coopération, de la jeunesse, du sport et des services de secours. L'élargissement du congé linguistique aux langues allemande et française, ainsi que la création d'un observatoire du racisme, de la xénophobie et de l'anti-sémitisme, sont deux autres propositions.

Dans le domaine de l'asile, nous prônons pour une réforme de l'accueil et des procédures imposées aux demandeurs de protection internationale et temporaire. Un effort supplémentaire doit aussi être fait au niveau de l'autonomisation des personnes qui cherchent la protection de l'État luxembourgeois.

Revenons à la régularisation...

Nous entendons par régularisation, la mise en situation administrative légale de personnes ressortissantes de pays tiers, se trouvant sans autorisation de séjour valable sur le territoire du Luxembourg, depuis une période déterminée, qu'elles soient majeures ou mineures.
Nous préconisons la mise en place d'un programme de régularisation sur une période limitée dans le temps. Dans le contexte actuel de crise, cette mesure devrait être mise en œuvre prioritairement.

Mais une telle mesure n'est pas suffisante. L'expérience de terrain de l'ASTI démontre le besoin de procéder à des modifications profondes de la loi sur l'immigration, notamment afin de limiter le plus possible les situations de non-droit et d'éviter ainsi à l'avenir le recours à des régularisations exceptionnelles.
Nous préconisons l'ouverture de voies légales pour tous les migrants, par exemple, par la création d'un visa pour recherche de travail.
Nous préconisons la fin de la préférence communautaire, ainsi que l'abolition du test du marché du travail pour tous les migrants, comme c'est déjà le cas pour les travailleurs hautement qualifiés. La demande d'une autorisation de séjour devrait pouvoir être faite au Luxembourg et non pas seulement à partir du pays d'origine, avant de venir au Luxembourg.

Nous ne pouvons plus fermer les yeux à cette réalité. Les préjugés et les fantasmes dont les personnes en situation de séjour irrégulier sont la cible doivent être déconstruis. À commencer par la terminologie qui leur est appliquée. Migrants illégaux ou sans-papiers, sont les expressions les plus communément utilisées. Elles comportent déjà une charge négative et même une connotation criminelle, par l'association avec le mot illégal. Or, personne n'est illégal... des actes peuvent l'être mais pas des êtres humains.

Sommaire

Dossiers politiques ..... P. 04

Revendications élections communales et législatives ..... P. 08

Agence Interculturelle ..... P. 11

Service de Traduction Orale Directe surmonte la barrière des langues depuis 1997 ..... P. 17

Guichet Info-Migrants ..... P. 20

2022, une année synonyme de changements pour le Kannernascht ..... P. 22

Le travail social communautaire Pour une meilleure cohésion sociale dans les quartiers Nord de la Ville de Luxembourg ..... P. 25

Pratiquez des langues online ..... P. 28

Service Bénévolat ..... P. 29

Coach4Work un projet à succès ..... P. 31

IKL Centre d'éducation interculturelle Apprendre à vivre ensemble ..... P. 33

Délégation du personnel ..... P. 35

Dossiers politiques

> Sérgio Ferreira (Directeur Travail Politique), Sarah Hedjaz (Secrétaire), Luigi Landi (Réceptionniste), Julio Estevez (Concierge), Sandra Sciotti (Assistante de Direction) Alexandre Barreira (Stagiaire)

Le travail politique est ancré dans les activités de terrain de l'ASTI pour alimenter son travail de réflexion, de plaidoyer et de lobby.
Nos différents projets en lien avec le vivre-ensemble, que ce soit avec les enfants, les jeunes, les adultes ou les personnes âgées, dans des domaines qui vont de l'éducation non-formelle aux soutiens aux communes, en passant par l'information et le conseil au large public, entre autres via le Guichet Info Migrants, nous permettent de comprendre et d'identifier les problèmes et les bonnes pratiques. Le Conseil d'Administration et les différents groupes de travail prennent le relais par un travail de réflexion et de discussions approfondies qui aboutit à nos proposition et prises de position.

Voter ? Votez !

Suite à la modification de la loi électorale qui, en juillet 2022, a aboli la clause de résidence pour l'inscription sur les listes électorales communales des ressortissants étrangers, les non-Luxembourgeois, indépendamment de sa nationalité (de l'Union européenne ou pas), l'année électorale de 2023 fut une des priorités du travail politique de l'ASTI.

Tout d'abord par l'élaboration de revendications adressées aux partis politiques.

Déclinées en trois grandes thématiques – immigration, asile et vivre-ensemble – les propositions de l'ASTI sont l'émanation de nos activités de terrain, d'une réflexion permanente sur les défis auxquels la société luxembourgeoise est confrontée et d'une discussion ouverte au sein des groupes de travail et du Conseil d'administration. L'entièreté des propositions pour les élections communales et pour les élections législatives se trouvent dans les pages 8 à 10 dans cette édition de l'ASTInfo.

Mais l'ASTI s'est aussi investi et engagé dans la sensibilisation aux inscriptions sur les listes électorales des ressortissants étrangers. Le site internet "Letz Vote", un nouvel outil de vulgarisation des élections au Luxembourg en 5 langues (luxembourgeois, français, allemand, anglais et portugais), réalisé avec le soutien financier du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région (MIFA), dans le cadre de l'appel à projets 2022 du Plan d'action nationale d'intégration, fut une des actions les plus visibles. L'ASTI s'est aussi engagé dans la campagne "Je peux voter", organisée par le MIFA.

Les résultats ne sont pas ceux que l'ASTI espérait – seulement 20% des potentiels électeurs étrangers sont inscrits – ce qui renforce notre conviction comme quoi il s'agit d'un travail de longue haleine, continu et que tous les acteurs politiques – partis, communes et organisations de la société civile – ont la responsabilité de poursuivre cette tâche.

LFR - Collectif Réfugiés Luxembourg

En septembre 2022, l'ASTI a assumé le secrétariat tournant du Collectif Réfugiés Luxembourg (LFR). Ensemble avec les autres membres du collectif (ACAT, Amnesty, Caritas, CLAE, FMPO, JRS Luxembourg, Médecins du Monde, Passerell, Reech eng Hand et Ryse) nous nous sommes battus pour un accueil digne des personnes qui cherchent la protection au Luxembourg et pour un traitement équitable de tous les réfugiés, qu'ils soient demandeurs ou bénéficiaires de protection internationale ou temporaire.

Que ce soit par des échanges avec les autorités et d'autres acteurs du domaine de l'asile au Luxembourg ou par des prises de positions publiques, le LFR a essayé de rendre la société luxembourgeoise

plus attentive aux défis et problèmes auxquels les réfugiés, indépendamment de son statut, sont confrontés.

L'élaboration de propositions adressées aux partis politiques en amont des élections fut aussi un des "plats de résistance" du LFR pendant la dernière année.

De l'intégration vers le vivre-ensemble

L'ASTI se bat depuis 2013 pour une réforme de la loi de 2008 sur l'accueil et l'intégration des étrangers. En février 2023 le projet de loi fut finalement déposé.

La réforme suit la proposition de l'ASTI d'abandon du concept d'intégration et de l'adoption du concept de "vivre-ensemble", plus en phase avec la démographie qui est celle du Luxembourg du siècle XXI: un pays d'immigration, avec en plus un apport fondamental, à tous les niveaux, des travailleurs transfrontaliers.

L'ASTI a élaboré un avis qui fut remis à la Chambre des Députés et que vous pouvez trouver sur notre site internet (asti.lu). L'ASTI avait attendu un projet de loi plus ambitieux, ce qui nous motive à accompagner les travaux parlementaires d'une façon rapprochée. Nous pouvons encore mieux faire!

L'éducation de retour

Depuis début 2022, un groupe de travail éducation très motivé s'est attelé à analyser la situation dans le secteur.

Un des aspects les plus visibles du groupe de travail, fut l'accompagnement des différentes réformes entreprises par le Gouvernement et plus encore, la rédaction de deux avis sur deux projets de loi (PL): le PL7977 sur l'obligation scolaire et le PL8069 qui crée le Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA).

D'une façon générale, l'ASTI se réjouit des différentes réformes annoncées et mises en pratique pendant l'année scolaire 2022-2023. Encore faut-il améliorer certains dispositifs de ces réformes, et aller plus loin dans d'autres. En tout cas, il est regrettable qu'il ait fallu attendre plus de 50 ans pour essayer d'adapter notre système d'enseignement à la réalité et aux besoins de la migration et que plusieurs générations aient grandi dans la fatalité qui fait que le parcours scolaire est davantage déterminé par leurs origines que par leurs compétences et leurs aspirations

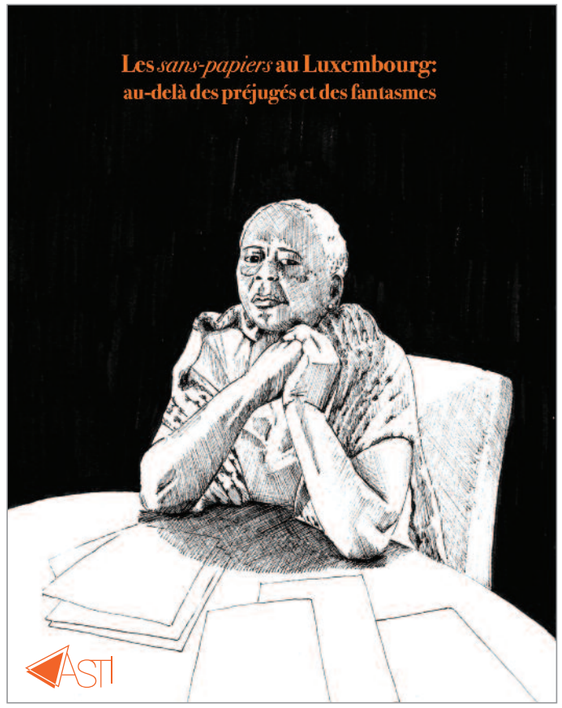

Pour une régularisation des personnes en situation de séjour irrégulier

Malgré et pour cause de l'année électorale, l'ASTI n'a pas négligé son combat de toujours pour une régularisation des personnes en situation de séjour irrégulier.

Au Luxembourg, comme dans le reste de l'Europe, les personnes en situation de séjour irrégulier sont la cible de pleins de préjugés et de fantasmes. À commencer par la terminologie qui leur est appliquée. Migrants illégaux ou sans-papiers, sont les expressions les plus communément utilisées. Elles comportent déjà une charge négative et même une connotation criminelle, par l'association avec le mot illégal. Or, personne n'est illégal... des actes peuvent l'être mais pas des êtres humains.

Pour contrer les narratives négatives, l'ASTI a édité une brochure intitulée «Les "sans-papiers" au Luxembourg: au-delà des préjugés et des fantasmes!», destinée au monde politique, aux médias et à la population en général, avec l'objectif de factualiser le sujet.
Des chiffres, des profils, des retours du terrain, des propositions et revendications, ainsi que des histoires illustrées en mode bande dessinée, aident la société luxembourgeoise à mieux se saisir de la question. La brochure peut être consultée sur notre site internet (asti.lu).

Enfin… Merci!

Nos prises de position, nos avis, nos propositions et critiques s'inspirent de nos activités de terrain et de notre large travail de réflexion.

Un grand merci à tous les salariés, bénévoles et membres de l'ASTI – en particulier aux membres du Conseil d'Administration et aux membres de nos nombreux groupes de travail – dont l'apport est fondamental pour la qualité de notre travail.

Un grand merci encore à nos généreux donateurs qui permettent de financer notre action politique.

Revendications élections
communales et législatives

Revendications de l'ASTI en vue des élections communales du 11 juin 2023

IMMIGRATION

Éliminer tous les obstacles à l'enregistrement des étrangers dans les communes

Certaines communes posent des obstacles à l'inscription des étrangers dans les registres de la population, que ce soit par excès de zèle ou par une interprétation restrictive et abusive de la législation applicable.
La même pratique s'observe dans d'autres démarches liées au séjour: mariages, réunification familiale, etc…

Nous préconisons de renforcer la formation des agents communaux dans le droit des étrangers et dans l'approche interculturelle.

Construire des logements pour migrants nouvellement arrivés

La pénurie de logements pour toute la population est une problématique que les communes ne peuvent pas ignorer, sous prétexte d'un manque de compétences. La pénurie de main d'œuvre non-qualifiée dans certains secteurs ne peut être comblée que par l'immigration. Beaucoup de travailleurs étrangers essentiels à notre économie ne trouvent que des logements de fortune, des chambres meublées… dans des conditions indignes.

Nous préconisons la construction par les communes de logements pour travailleurs migrants nouvellement arrivés, ceci avec le soutien financier de l'État.

ASILE

Accueillir des réfugiés dans chaque commune

Toutes les communes du pays devraient s'impliquer, en fonction de leurs moyens respectifs, dans l'accueil et l'intégration des réfugiés, qu'ils soient demandeurs ou bénéficiaires de protection internationale ou temporaire.
La répartition de cette responsabilité doit être partagée par tous les acteurs étatiques et communaux, ainsi que par l'ensemble de la population.

Nous préconisons que chaque commune accueille obligatoirement un nombre de réfugiés, en fonction de leurs moyens respectifs.

Scolariser tous les enfants ensemble

La scolarisation des enfants, surtout les nouvellement arrivés, qu'ils soient réfugiés, migrants ou luxembourgeois, est une obligation pour toute société moderne. Au Luxembourg, beaucoup d'enfants réfugiés restent, que ce soit par manque de volonté des communes ou par simple manque de places, trop longtemps dans des classes spéciales, parfois au-delà d'une année, maximum permis par la loi. Par ailleurs, beaucoup n'accèdent pas non plus aux offres de l'éducation non-formelle comme, par exemple, l'accompagnement scolaire dans les services d'éducation et d'accueil. Les communes doivent s'efforcer d'appliquer la loi et de tout faire pour disposer d'infrastructures suffisantes sur leur territoire pour scolariser tous les enfants.

Nous préconisons un accès à tous les enfants résidents dans la commune aux mêmes offres de l'éducation formelle et non-formelle et la mise en place d'un plan de développement scolaire prévoyant des projets de gestion scolaire interculturelle.

VIVRE ENSEMBLE

Institutionaliser une culture de l'accueil dans toutes les communes du pays

Les communes sont très souvent le premier point de contact d'un étranger avec la société luxembourgeoise. Ce premier contact peut être déterminant pour le parcours d'intégration du nouvel arrivant.

Lorsqu'un citoyen, qu'il soit luxembourgeois ou étranger, s'installe nouvellement dans le territoire d'une commune, sa venue à l'administration communale pour s'enregistrer devrait être un moment privilégié

Nous préconisons le développement d'une vraie culture de l'accueil de tous les résidents au sein de la commune par, entre autres, l'information sur les services communaux, l'intérêt à mieux connaître les motivations, ambitions et attentes de tous les résidents à l'égard de la commune, l'organisation de fêtes de bienvenue pour les nouveaux résidents et la proposition d'une inscription sur les listes électorales communales.

Supprimer les commissions communales consultatives d'intégration

Avec l'abolition de la clause de résidence de 5 années pour que les étrangers puissent participer aux élections communales, tous les citoyens d'une commune logent à la même enseigne en matière de représentation politique.

Nous préconisons que l'incitation faite aux étrangers de s'inscrire sur les listes électorales soit une préoccupation constante de la commune.

Nous préconisons l'abolition des commissions communales consultatives d'intégration couplée à une obligation d'une composition de toutes les commissions communales qui tienne compte de façon représentative de la structure de la population.

Encourager la participation citoyenne

Être citoyen à part entière implique un certain degré d'engagement dans le devenir d'une commune. Les administrations communales doivent favoriser cet engagement citoyen par tous les moyens possibles.

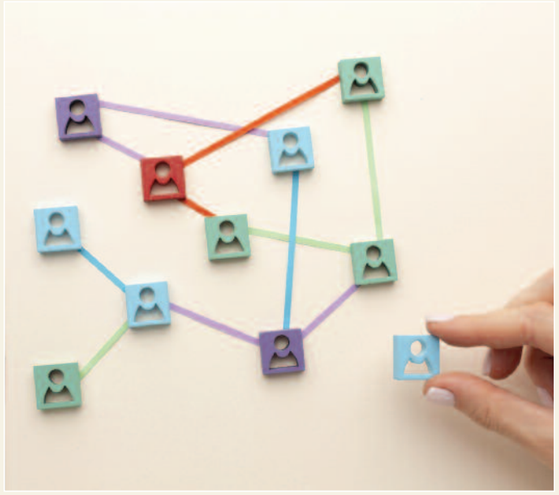

Nous préconisons le soutien au bénévolat, ainsi que la mise en place de lieux de rencontre de quartier ou de village (tiers-lieux). La promotion des relations de voisinage, notamment avec des applications digitales, sont de bonnes pratiques à généraliser.

Juillet 2022

Revendications de l'ASTI en vue des élections législatives d'octobre 2023

IMMIGRATION

Mise en place d'une procédure de régularisation pour les personnes en situation administrative de séjour irrégulier, déjà présentes au Luxembourg

Nous entendons par régularisation, la mise en situation administrative légale de personnes ressortissantes de pays tiers, se trouvant sans autorisation de séjour valable sur le territoire du Luxembourg, depuis une période déterminée, qu'elles soient majeures ou mineures.

Nous préconisons la mise en place d'un programme de régularisation sur une période limitée dans le temps. Dans le contexte actuel de crise, cette mesure devrait être mise en œuvre prioritairement.

Modification de la loi sur l'immigration

L'expérience de terrain de l'ASTI nous démontre le besoin de procéder à des modifications profondes de la loi sur l'immigration, notamment afin de limiter le plus possible les situations de non-droit et d'éviter ainsi à l'avenir le recours à des régularisations exceptionnelles.

Nous préconisons l'ouverture de voies légales pour tous les migrants, par exemple, par la création d'un visa pour recherche de travail.

Nous préconisons la fin de la préférence communautaire, ainsi que l'abolition du test du marché du travail pour tous les migrants, comme c'est déjà le cas pour les travailleurs hautement qualifiés. Le demande d'une autorisation de séjour devrait pouvoir être faite au Luxembourg et non pas seulement à partir du pays d'origine, avant de venir au Luxembourg.

ASILE

Réformer l'accueil et les procédures imposées aux demandeurs de protection internationale et temporaire

Par rapport au nombre de résidents, le Luxembourg est un des pays européens qui accueille le plus grand nombre de demandeurs de protection internationale. L'effort d'accueil étant louable, il peut donner néanmoins lieu à des améliorations, ceci surtout en matière de procédures et d'intégration.

Nous préconisons la création d'un guichet unique permanent pour tous les demandeurs de protection internationale, en s'inspirant de l'expérience faite avec les demandeurs de protection temporaire venus d'Ukraine. La présence dans un même espace de toutes les institutions impliquées dans l'accueil et les procédures serait une plus-value pour les demandeurs et pour l'État.

Travailler l'intégration des demandeurs de protection internationale et temporaire

Les autorités se plaignent souvent du fait que les structures d'accueil soient occupées, en grande partie, par des bénéficiaires de protection internationale qui devraient pouvoir vivre en dehors de ces structures, comme n'importe quel résident luxembourgeois. Au-delà de la situation du marché du logement, qui empêche une bonne partie de cette population d'accéder à des logements adaptés et de la discrimination qui affecte une partie des réfugiés, la question de l'autonomisation est centrale à cette problématique.

Nous préconisons la mise en place, une fois pour toutes, du PIA (Parcours d'intégration accompagné) dans toutes ses étapes, en commençant par un screening des compétences du demandeur, à réaliser immédiatement à partir du moment de l'enregistrement de la demande de protection.

En finir avec le règlement dit "Dublin"

Le système de responsabilité d'un État membre de l'UE pour l'examen d'une demande de protection internationale doit être revu en profondeur. Comme nous ont démontré les relocalisations exceptionnelles de réfugiés proposées par la Commission européenne, le système Dublin met sous pression les pays de frontière extérieure de l'Union européenne.

Nous préconisons l'abandon du système "Dublin", en faisant prévaloir le principe que la demande de protection doit être examinée dans le pays de choix du demandeur.

En attendant, nous préconisons l'application systématique par le Luxembourg de l'article 17 du règlement dit "Dublin", qui permet à "chaque État membre [de] décider d'examiner une demande de protection internationale qui lui est présentée par un ressortissant de pays tiers ou un apatride, même si cet examen ne lui incombe pas en vertu des critères fixés" par le règlement en question.

VIVRE ENSEMBLE

Le droit de vote pour tous les résidents

Indépendamment des résultats du référendum de 2015 sur l'octroi, sous certaines conditions, du droit de vote législatif aux résidents non-Luxembourgeois, la question de la prise en compte des intérêts et besoins de toute la population reste une question fondamentale en matière de qualité de notre démocratie.

Nous préconisons le droit de vote législatif pour tous les résidents.

En attendant, nous préconisons la création d'une instance de consultation des résidents non-Luxembourgeois, avec des compétences semblables à celles des chambres professionnelles.

Ouvrir le congé bénévolat à d'autres domaines

Le congé bénévolat existe actuellement au Luxembourg pour les domaines de la coopération au développement, de la jeunesse, du sport et des services de secours. Dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des étrangers rien n'est prévu, alors que c'est dans ce domaine que le bénévolat s'est clairement le plus développé ces dernières années.

Nous préconisons l'élargissement du congé de bénévolat à ce domaine et l'adaptation du cadre légal à la réalité du bénévolat d'aujourd'hui.

Élargir le congé linguistique aux langues française et allemande

Tous les partis politiques vantent les mérites et les avantages du multilinguisme au Luxembourg. Dans la pratique, le seul dispositif existant pour apprendre une langue au Luxembourg pendant le temps de travail est limité à la langue luxembourgeoise.

Nous préconisons, compte tenu des besoins et exigences du marché de travail, l'élargissement du congé linguistique aux deux autres langues du pays: le français et l'allemand.

Créer un observatoire du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme

Comme les récentes études le démontrent, le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme sont bien présents dans la société luxembourgeoise. D'un autre côté, les données existantes sur ces phénomènes manquent à tous les niveaux.

Nous préconisons la création d'un Observatoire des phénomènes racistes, xénophobes et antisémites, organisme de veille et de communication, indépendant et doté de moyens matériels et humains correspondant à l'importance de l'enjeu.

Créer une Chambre des Citoyens

La composition de la Chambre des Députés ne reflète plus la composition socio-démographique de la population du pays et, moins encore, la dimension des travailleurs frontaliers desquels notre économie dépend en large partie. Il est nécessaire de prendre en compte dans le travail législatif les aspirations, besoins et intérêts de toutes les composantes de la population résidente, ainsi que des frontaliers.

Nous préconisons la création d'une Chambre des Citoyens, attachée à la Chambre des Députés, pour alimenter les travaux législatifs parlementaires avec des réflexions et propositions concrètes.

Octobre 2022

Agence Interculturelle

Vivons ensemble !

L'Agence Interculturelle de l'ASTI conseille et accompagne les communes, institutions, administrations et organisations dans leurs projets et initiatives du vivre ensemble au niveau local.

AGENCE INTER CULTURELLE ASTI

> *Marc Faber - Philippe Eschenauer - Marc Piron*

L'Agence Interculturelle offre un service de consultation et de soutien gratuit aux responsables politiques locaux, aux commissions consultatives et aux services communaux.

- Définition et mise en oeuvre de stratégies locales du vivre ensemble;
- Conception et réalisation d'activités dans le cadre du Pakt vum Zesummeliewen (workshops stratégiques et thématiques, développement et mise en oeuvre de projets concrets, etc.);
- Demandes de cofinancement ou de subvention de projets d'intégration locale;
- Développement d'outils pratiques:
  - > formations
  - > pratiques des langues
  - > tiers-lieux et jardins communautaires
  - > initiatives de voisinage et NopeschApp
  - > partenariats du paysage éducatif: enfants - parents - enseignants - agents d'accueil - responsables communaux
  - > organisation d'événements et de manifestations publiques
- Promotion de la participation citoyenne:
  - > organisation et animation de rencontres thématiques, d'événements participatifs et de workshops ciblés
  - > sondages et enquêtes
  - > mise en place de plateformes et d'outils de participation citoyenne
- Mise en réseau des acteurs du vivre ensemble et promotion des bonnes pratiques dans le domaine du vivre ensemble à travers le site *www.integratioun.lu*

Contacts:
Agence interculturelle - ASTI asbl

Philippe ESCHENAUER
Marc FABER
Marc PIRON

T (+352) 43 83 33 - 1
E *agence.interculturelle@asti.lu*
W *www.integratioun.lu*

Conventionné avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région - Département Intégration

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Agence Interculturelle

Construire des ponts interculturels
entre les acteurs de l'éducation formelle, informelle, familiale et sociétale

Toute la richesse culturelle de la société luxembourgeoise se reflète dans nos salles de classe. Mais cette diversité constitue en même temps un énorme défi pour l'éducation nationale en général et chaque enseignant en particulier. L'intérêt que nous apportons à l'origine et à la culture de l'autre est le meilleur garant d'une société tolérante et solidaire. Cela s'apprend à l'école, à la maison relais, au foyer familial, dans le voisinage et avec les amis. L'éducation doit aujourd'hui être conçue dans un contexte global de responsabilisation de tous les concernés, profondément ancrée dans le quartier ou le village, inspirée des multiples sources de la collectivité locale et riche des expériences de tous.

Le Plan de Développement Scolaire - PDS est un excellent instrument, qui permet aux communes de construire des paysages éducatifs pluriels, ouverts et décontractés, grâce aux contributions de l'ensemble des acteurs - enfants, parents, familles, enseignants, éducateurs, élus locaux, membres des commissions consultatives, Luxembourgeois et non-Luxembourgeois, etc.

L'agence interculturelle propose d'accompagner les communes dans la mise en œuvre d'un PDS qui inclue tous ces acteurs et qui tient compte de la diversité mentionnée en permettant de construire des ponts interculturels.

E *agence.interculturelle@asti.lu*

GRESIL

promouvoir l'échange entre les acteurs communaux du vivre ensemble.

Depuis 2018, le GRESIL - Groupe d'Échange et de Soutien en matière d'Intégration au niveau local - propose aux acteurs communaux une plateforme de rassemblement, d'échange, d'information, de formation et de soutien autour des thèmes du vivre ensemble.
Cet échange biannuel est organisé par le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande région en partenariat avec le SYVICOL (Syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises) le CEFIS (Centre d'Études et de Formations Interculturelles et Sociales) et l'Agence Interculturelle de l'ASTI. Durant la pandémie, le GRESIL a été organisé en virtuel et depuis la deuxième moitié 2021, l'événement a lieu de nouveau en présentiel avec une transmission simultanée en visio-conférence.

Objectifs:

- identifier les acteurs-clé à impliquer dans la mise en œuvre d'une stratégie d'intégration locale;
- sonder les limites et les barrières potentielles à leur mobilisation;
- proposer des solutions pour favoriser leur engagement;
- Promouvoir des outils, bonnes pratiques et ressources du contexte du vivre ensemble.

Ces séances d'information rassemblent à chaque fois plus d'une centaine de participants représentant plus de la moitié des communes luxembourgeoises. Les thèmes et leurs présentations sont sélectionnés par rapport à l'actualité ou par rapport aux besoins des communes, le déroulement pratique est très terre à terre et implique de manière optimale les participants, de façon à permettre un enrichissement mutuel maximal.

Les 2 séances GRESIL organisées pour l'année 2022 ont porté toutes les deux sur le thème de la participation électorale, ceci dans le cadre des élections communales et législatives de 2023.

Découvrez de plus amples informations et les rapports des séances du GRESIL sur *www.integratioun.lu*

Contacts:
Agence interculturelle - ASTI asbl

Philippe ESCHENAUER
Marc FABER
Marc PIRON

T (+352) 43 83 33 - 1
E *agence.interculturelle@asti.lu*

Applications de voisinage, tiers-lieux, jardins communautaires, oasis de quartier

LOKAL
LIEU DE RENCONTRES

LOKAL - Lieweg Oppen Kreativ Aktiv Lokal, la stratégie tiers-lieux de l'Asti et du Conseil National pour Etrangers

LE BONHEUR DES RENCONTRES ET DES ÉCHANGES

Commune dortoir ou commune vivante ?

Une commune vivante propose de nombreux espaces de rencontres et d'échanges à sa population. Au fur et à mesure que les cafés traditionnels disparaissent, des espaces se créent qui sont cogérés par une communauté locale interculturelle, moins axés sur la consommation et plus propices au développement d'activités de toutes sortes - sociales, sociétales, de loisirs, sportives, éducatives, culturelles, créatives, etc. Dans ces tiers-lieux, vous

discutez, vous apprenez, vous cuisinez et vous fêtez, vous réparez, tricotez, jouez, chantez... ensemble avec les autres. Repair cafés, Krabbelgruppen, cafés des langues, fablabs, creative hubs, social gaming, exploration du monde, world kitchen - c'est une question de bonheur et de responsabilité partagée, de développement durable et surtout de particiPASSION!

Booster les rencontres et les échanges

Les jardins communautaires et les oasis de quartier constituent le pendant des tiers-lieux à ciel ouvert. Jardiner ensemble est plus amusant et plus divertissant et contribue aux échanges interculturels. Partager les fruits et légumes, se retrouver autour d'une grillade ou parler boutique entre jardiniers amateurs dynamise les relations sociales et crée des amitiés. Dans les agglomérations, l'oasis de quartier est en vogue. Grâce au soutien de votre commune, vous convertissez un ou plusieurs emplacements de parking devant votre immeuble en lieu de rencontre confortable et accueillant pour les habitants.

Hoplr - eng méi schéi Noperschaft fänkt bei lech un!

Enfin, l'application de voisinage est le tiers-lieu du monde virtuel. Largement répandue dans les communes luxembourgeoises, l'application Hoplr (à prononcer hoppler) existe en 5 langues (dont le luxembourgeois) et permet aux habitants d'un quartier, d'un village ou d'une commune entière de rester en contact et de s'entraider, d'avertir en cas de problème et d'informer la communauté, d'échanger ou d'offrir des objets ou des services et de partager des activités. Un génial coup de pouce à la solidarité et à la cohésion sociale.

Les voisins en fête

L'ASTI, le Centre for Ecological Learning Luxembourg - CELL et la Maison des Associations sont devenus membres de l'Association Luxembourgeoise des Solidarités de Proximité - ALSP.
Cette association organise et coordonne depuis une petite vingtaine d'années la Fête des Voisins au Grand-Duché de Luxembourg.
A cause de la pandémie et par manque de disponibilités de ses anciens membres, l'ALSP était sur le point de cesser ses activités. L'ASTI est représentée par son Agence Interculturelle, qui, au-delà du Nopeschfest, voit dans l'ALSP un puissant levier pour dynamiser les
voisinages et renforcer le capital social et les liens humains dans les quartiers et villages du pays. En 2022, la moitié des communes luxembourgeoises avait organisé une fête des voisins sur son territoire.

Contacts:

E *contact@nopeschfest.lu*
W *www.nopeschfest.lu*

Les Conseillers à l'Intégration
au service des communes signataires du Pakt vum Zesummeliewen

Depuis 2021, le Ministère de la Famille (MIFA), Division Intégration, a lancé une initiative pour encourager les communes à mettre en place un "Pakt vum Zesummeliewen". Ce pacte consiste à définir, étape par étape, un programme annuel d'initiatives concrètes visant à favoriser le vivre ensemble.

Pour accompagner au mieux les communes engagées dans cette démarche, le MIFA a engagé cinq conseillers à l'intégration, travaillant en collaboration avec l'ASTI, le CEFIS et De Reso.

Une trentaine de communes ont déjà signé le Pakt vum Zesummeliewen et sont en train de définir et de mettre en musique leur plan d'action.
Les conseillers à l'intégration veillent à dynamiser les partenaires, à transmettre les bonnes pratiques entre les communes, ainsi qu'à organiser les différentes étapes des ateliers et du "Pakt vum Zesummeliewen".
La réalisation d'un état des lieux des communes est confiée au CEFIS, tandis que l'Agence Interculturelle de l'ASTI organise des ateliers thématiques pour soutenir la mise en place d'actions et de mesures d'intégration, avec l'aide des conseillers à l'intégration.

Festival des Migrations 2023

Contacts:
Conseillers à l'intégration

E *info@zesummeliewen.lu*
W *www.zesummeliewen.lu*

ASTI
Yanick NICOLAS
E *yanick.nicolas@zesummeliewen.lu*

ASTI
Shpat MYFTARI
E *shpat.myftari@zesummeliewen.lu*

CEFIS
Paul ESTGEN
E *paul.estgen@zesummeliewen.lu*

DE RESO
Gary DIDERICH
E *gary.diderich@zesummeliewen.lu*

DE RESO
Magdalena JAKUBOWSKA
E *magdalena.jakubowska @zesummeliewen.lu*

Atelier citoyen à Hesperange

Atelier citoyen à Junglinster

Atelier citoyen à Roeser

Atelier citoyen à Bettembourg

Journée locale d'inscription à Hesperange

Welcome Day à Sanem

Débat politique à Niederanven

Atelier citoyen à Boulaide

Atelier citoyen à Troisvierges

Sundaybrunch à Niederanven

Tiers-lieu à Junglinster

Atelier citoyen à Niederanven

Service de Traduction Orale Directe

surmonte la barrière des langues depuis 1997

Que proposons nous ?

Le service de Traduction Orale Directe (TOD) met à disposition des coffrets de traduction ainsi que des traducteurs/rices orale directe (TODistes) pouvant traduire oralement et directement une réunion, conférence ou autre évènement d'une langue vers une ou plusieurs autres langues.
Dans un pays multilingue avec 3 langues officielles et avec plus de 47,2% de résidents non-luxembourgeois (Recensement 2021), ce service prend de plus en plus d'importance comme nous avons pu le constater entre autres, lors des réunions pour les parents dans les écoles, lycées et aussi lors des élections sociales 2019, les élections européennes 2019, lors de certaines réformes gouvernementales présentées aux citoyens ou même lors de la tornade de l'été 2019 et les inondations de 2021.
Un concept évolutif du service de Traduction Orale Directe a été mis en place en 2019 et sera actualisé annuellement en fonction des changements constatés sur le terrain et dans notre société.

Depuis le printemps 2022, les effets de la pandémie ne sont quasiment plus ressenti au sein des activités du service.
Les demandes de traductions et de location de coffrets de traduction se positionnent au même niveau qu'avant la pandémie.
Les demandes de traduction pour des événements en ligne sont désormais ponctuelles.

> Daniel da Silva - Mounia Zerktouni

En plus des 3 langues officielles, nous constatons une augmentation importante de demandes de traductions orales directes vers l'anglais.
Le service TOD est uniquement à disposition des entités publiques, telles que les communes, établissements scolaires, les structures de l'État,... ainsi que les associations ou toute autre institution d'intérêt public.
Les coffrets de traduction peuvent être loués par ces entités publiques et associations ainsi que par des entreprises privées.

Quels sont nos objectifs ?

Le service TOD désire encourager et soutenir la participation égale de tous les citoyens aux réunions, conférences, manifestations, indépendamment de la langue véhiculée. Le contenu d'un discours est traduit oralement en direct par un TODiste de notre équipe afin qu'une personne qui ne maîtrise pas la langue utilisée lors de l'événement, puisse suivre la réunion - en temps réel - dans une langue qu'il maîtrise.
Notre service offre ainsi un moyen de surmonter la barrière des langues et de rapprocher tous les citoyens, leurs permettant de participer activement à la vie sociale au Luxembourg quelque soit la langue qu'ils maîtrisent.

Sont à votre disposition

Notre équipe de traduction orale directe:

Les TODistes de notre équipe effectuent la traduction orale directe par chuchotage grâce à des coffrets de traduction.
Les TODistes ne sont pas des interprètes formés académiquement, mais sont doués pour les langues, ont une certaine expérience, ainsi qu'un savoir-faire dans ce domaine.

Les personnes joignant notre équipe, s'engagent à travers une charte de bénévolat et leur activité sera ponctuelle en fonction de leur disponibilité et des demandes.
Nous tenons à remercier chaleureusement tous les TODistes - Bénévoles et les collaborateurs du service pour leur engagement et leur flexibilité, sans lesquels ce service ne pourrait pas fonctionner dans l'intérêt du "vivre ensemble" au Luxembourg.

Nos coffrets de traduction faciles à manipuler:

- Un coffret comprend 20 casques écouteurs et un micro pour le traducteur.
- Vous pouvez effectuer la traduction orale direct avec vos propres traducteurs, le coffret de traduction représente alors un outil idéal.
- Le matériel fonctionne par ondes hertziennes (sans fil) et ne nécessite aucun branchement électrique, ni installation particulière.
- Nous disposons actuellement de 7 coffrets de traduction qui peuvent être complétés par des coffrets dont disposent d'autres organisations.

Service de Traduction Orale Directe

Demandes mensuelles 2022

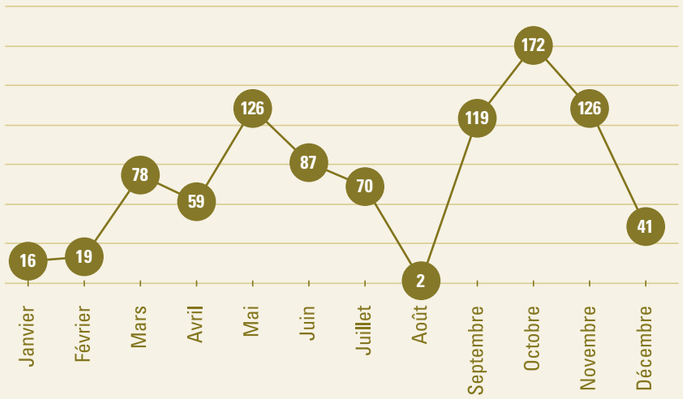

Traductions demandées en 2022	450
Coffrets loués en 2022	465

Organisations ayant fait une demande	Total de demandes en 2022
Communes	221
Associations	116
Enseignement (Lycées, Écoles, Université,)	58
Entités publiques	32
Partis politiques	23
Autres	3

Ce service est conventionné avec
le Ministère de la Famille et de l'Intégration

Vous voulez devenir traductrice/eur oral direct?

- Vous maîtrisez très bien la langue luxembourgeoise ainsi que l'allemand, le français, l'anglais, le portugais et/ou une autre langue?
- Vous êtes informés et vous vous intéressez à la vie culturelle, sociale, à l'écologie et/ou à la politique du Luxembourg?
- Vous voulez vous engager socialement tout en pouvant être indemnisé pour les prestations fournies?
- Alors, n'hésitez pas et contactez-nous!

Vous voulez profiter d'une traduction orale directe pour un de vos événements et/ou louer un de nos coffrets?

Nous vous invitons à visiter notre site internet *www.tod.lu* ou de nous contacter par téléphone au 661 43 83 33 ou par courriel à l'adresse *tod@asti.lu*

Contacts:

Mounia ZERKTOUNI
Coordinatrice et responsable du service TOD

Daniel DA SILVA
Collaborateur

T 661 43 83 33
E *tod@asti.lu*
W *www.tod.lu*

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Guichet Info-Migrants

Le Guichet Info Migrants est un service qui, depuis plus de 20 ans, offre une aide administrative pour des questions d'immigration et de séjour à l'ASTI.

Le "Guichet" est devenu une référence dans le secteur social pour toutes les questions liées aux droits des migrants au Luxembourg et le service intervient à plusieurs niveaux:

- **Sur le terrain et auprès des personnes**

  Par des permanences, sur rendez-vous, par mail et par téléphone, l'équipe du guichet accompagne des personnes individuellement dans leurs démarches pour s'installer au Luxembourg, mais aussi pour toutes les questions liées au droit de travail, au regroupement familial, au mariage mixte (entre personnes des différentes nationalités), à l'accès aux droits sociaux et autres.

- **En collaboration avec des professionnels du secteur médico-social et éducatif**

  A travers 4 formations annuelles destinées à d'autres professionnels en contact avec une population migrante, l'équipe du Guichet Info Migrants cherche à transmettre les bases de la loi sur l'immigration et la libre circulation ainsi qu'à donner des conseils pratiques basés sur le travail de terrain. Les formations connaissent un grand succès et la collaboration avec d'autres services sociaux fait partie du quotidien des assistantes sociales.

- **Par la sensibilisation du grand-public**

  Par le biais de spots radios en collaboration avec RTL Radio Luxembourg et Radio latina, le Guichet Info Migrants diffuse des informations en matière d'immigration au grand public. Le service rédige et édite également des brochures et flyers informatifs.

- **Auprès de la Direction de l'Immigration**

  Grâce au travail de terrain quotidien et aux nombreux cas concrets traités au Guichet Info Migrants, l'équipe communique régulièrement avec la Direction de l'Immigration afin d'échanger sur des situations qui sont particulièrement complexes, mais aussi pour communiquer un cahier de constats et recommandations annuel qui vise à alerter sur des difficultés administratives récurrentes et à donner des pistes concrètes d'amélioration. D'abord gérée par une seule assistante sociale pendant de longues années, le service a récemment pu être renforcé par une deuxième assistante sociale en janvier 2021 et une assistante administrative à mit-temps à partir d'avril 2023.

> Zeineb Chaouabi (assistante administrative) - Laurence Hever (assistante sociale) - Jessica Lopes (assistante sociale)

> Donny Nascimento (stagiaire assistant social)

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis février 2023 et grâce au Fonds "Asile, Migration et Intégration" (AMIF), le Guichet Info Migrants a pu déménager dans des locaux plus adaptés aux besoins de ses clients. A quelques pas seulement du siège de l'ASTI, le service reste dans les quartiers nords de la Ville de Luxembourg.

Depuis ce déménagement, le service travaille sur rendez-vous. Pour des raisons d'organisation interne, les rendez-vous sont à prendre de préférence par email à *guichet@asti.lu.*

Alternativement, les personnes peuvent nous contacter par téléphone au (+352) 26 02 15.

Organisé par ASTI

En collaboration avec ESCH

Conventionné avec LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

This project was funded by the European Union's Asylum, Migration and Integration Fund

QUELQUES STATISTIQUES

En 2022 le Guichet a vu une hausse important de clients, qui se sont majoritairement manifestés pour un premier contact par email.

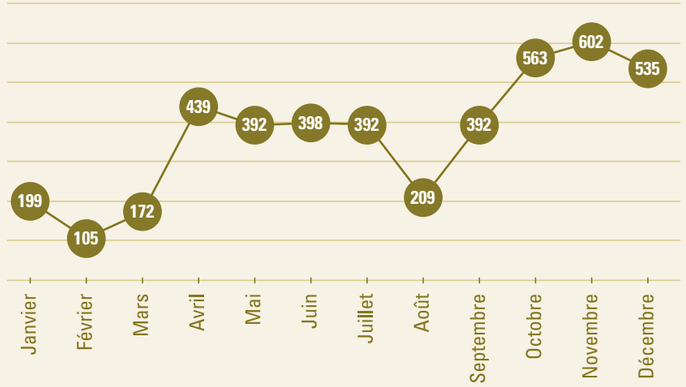

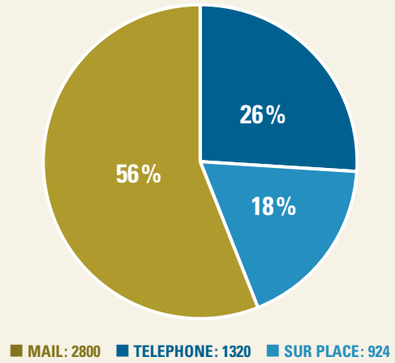

UN PIED DANS LE SUD!

Depuis mai 2022, le Guichet Info Migrants propose une permanence hebdomadaire à Esch-sur-Alzette dans la maison sociale. Les locaux sont mis à disponisition par la commune avec l'aide du service de coordination sociale.

Cette collaboration est née d'un constat fait par l'équipe d'assistantes sociales: un grand nombre de personnes qui s'adressent au Guichet Info Migrants vivent dans le sud du pays. L'idée de cette permanence délocalisée est donc de se rapprocher du lieu de vie des clients, mais également de favoriser par ce biais une coopération plus étroite avec les services sociaux situés dans le sud.

Grâce à l'enthousiasme et le soutien de l'équipe de coordination sociale à Esch et de l'accueil chaleureux dans la maison sociale, les permanences ont un grand succès.

FOCUS: Intersection entre immigration et violence

Dans le cadre de son activité, l'équipe du Guichet Info Migrants constate que les femmes migrantes, surtout les femmes ressortissantes de pays tiers, rencontrent souvent encore des difficultés à être protégées de la violence. C'est pour cela que depuis quelques années, une attention particulière est donnée à cette problématique.

En novembre 2022, dans le cadre de la Orange Week, afin de contribuer à la réflexion sur des mesures législatives et des bonnes pratiques qui pourraient améliorer la protection de ces femmes, le service a décidé de formuler des constats et recommandations qui ont été présentés par les personnes concernées lors d'une rencontre avec les différents partis politiques représentés à la Chambre des Députés.

GUICHET INFO MIGRANTS PERMANENCES

Nous offrons des renseignements et une aide administrative sur des questions d'immigration et de séjour, telles que:

- Démarches pour s'installer au Luxembourg en tant que citoyen de l'Union Européenne et en tant que ressortissant de pays tiers
- Mariage entre personnes de différentes nationalités, relations durables et regroupement familial
- Difficultés à avoir une autorisation de séjour et/ou une autorisation de travail
- Demandes de visa touristiques et toute autre forme de séjour temporaire

Esch-sur-Alzette
Maison sociale - 21 rue Louis Pasteur

Tous les mardis matins

8h30 - 11h30

Guichet Info-Migrants

L'écrivain public de l'ASTI

L'écrivain public est assuré gratuitement une fois par semaine par des bénévoles de l'ASTI.
Il soutient les gens à rédiger un courrier, remplir un formulaire, à comprendre un document officiel, etc...
Le service est assuré dans plusieurs langues à savoir: l'allemand, l'anglais, le français et le luxembourgeois.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide pour:

- la traduction orale et l'explication de documents administratifs;
- la rédaction de simples lettres administratives;
- la rédaction d'un C.V.;
- le remplissage de formulaires.

Horaire:

Les jeudis ou vendredis de 14h00 à 17h00 uniquement sur RDV (sauf vacances scolaires).
Les intéressés sont reçus au siège de l'ASTI - 12, rue Auguste Laval à Luxembourg L-1922 Luxembourg.

Depuis 2021, nous proposons également des formations pour bénévoles désirant s'engager en tant qu'écrivain public. L'année passée, une dizaine d'écrivains publics ont été formés par l'ASTI a.s.b.l.

Contacts:

E *ecrivain.public@asti.lu*
Pour un rendez-vous appelez le 43 83 33-1

Jacqueline Guerinel

Tatiana Maldavanoff

Paul Prüssen

Corinne Bitterlich

PERMANENCE ÉCRIVAIN PUBLIC ASTI

2022, une année synonyme de changements pour **le Kannernascht**

L'année 2022 fut marquée par des travaux dans les locaux de l'ASTI asbl, suite aux dégâts causés par les inondations en juillet 2021, mais aussi dans le cadre de la procédure d'agrément du Kannernascht pour accueillir des enfants en tant que service d'éducation et d'accueil.
Pour avoir un agrément, l'infrastructure doit répondre entre autres, aux normes minima de sécurité et de salubrité, et cela n'est pas toujours évident dans un vieil immeuble comme celui dans lequel se trouve notre service.
Après de nombreux contrôles et visites et beaucoup de réaménagements, l'agrément a été prolongé provisoirement.

Suite aux recommandations de l'agent régional et aussi du Ministère de l'éducation nationale de l'Enfance et de la Jeunesse, l'aménagement des espaces qui s'est fait ensemble avec les enfants et l'équipe, a été au centre de notre travail pendant toute l'année 2022.
Pour toutes les salles d'encadrement des enfants, des espaces fonctionnels plus visibles ont été mis en place avec du matériel adapté favorisant une atmosphère agréable et accueillante.

Une autre priorité fut la rédaction du nouveau concept d'action général qui a été remis début 2023 et qui est valable trois ans. Un travail de réflexion et de remise en question a été fait sur plusieurs mois avec l'équipe. Deux champs d'action prioritaires pour les 2 années scolaires à venir ont été retenus: "Emotions et relations sociales" pour aider les enfants à apprendre à mieux gérer leurs propres émotions et interpréter les sentiments des autres de manière appropriée. "Science et technique" pour intéresser les enfants et orienter leur attention vers les sciences fondamentales et ses applications et les motiver à étudier et analyser les lois qui régissent des phénomènes.

L'année fut toujours aussi marquée par la pandémie qui a causé de nombreuses absences de la part des enfants et du personnel. Tout de même beaucoup de chouettes activités et projets ont pu avoir lieu. Avec les parents, nous avons été présents aux "Walferbiicherdeeg" et au "Festival des Enfants".
Ce dernier a été organisé pour la première fois par le MENEJ dans le cadre de la Semaine de l'Enfance.

> de haut en bas et de droite à gauche: Mariana Costa - Alex Lopes - Ilyas Achour - Yolande Antony - Veronique Huberty - Anne Ecker - Betty Da Silva - Susana Ferreira

En collaboration avec le foyer scolaire d'Eich un projet musical avec les enfants du Kannernascht et du foyer a été réalisé. C'est ainsi que lors de la Fête de la Musique du quartier, organisée par le travail social communautaire de l'ASTI asbl, les enfants ont fait un spectacle musical avec les "Boomwhackers". Enthousiasme et succès étaient au rendez-vous.

L'année scolaire a été clôturée par un superbe projet de Graffiti qui s'est fait en collaboration avec Thomas Mac Loyd. Les palissades de l'aire de jeu de l'espace extérieur du Kannernascht avaient étaient remplacées par des panneaux de couleur brun foncée. Un rafraîchissement s'imposait. Après ce projet, l'aire de jeux est vraiment plus accueillante et colorée.
Les enfants des cycles II, III et IV sont fiers de voir leurs créations et très contents de pouvoir les montrer aux parents. La participation active des enfants et la découverte d'une technique créative et moderne étaient les points forts de ce projet.

Contacts:

Elisabete DA SILVA
Susana FERREIRA

T (+352) 43 83 33 - 50
E *kannernascht@asti.lu*

10-12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg

Après plus de 30 ans de travail au sein du Kannernascht Antony Yolande, a quitté ses fonctions au 1er janvier 2023. Nous la remercions pour son engagement exemplaire et son soutien en faveur des enfants, les familles, l'équipe du Kannernascht et le personnel de l'ASTI asbl tout au long de cette période.

Un grand Merci aussi aux parents qui nous accompagnent dans les défis quotidiens avec leurs enfants ainsi qu'aux bénévoles qui nous soutiennent lors de l'aide aux devoirs.

Le travail social communautaire

Pour une meilleure cohésion sociale dans les quartiers Nord de la Ville de Luxembourg

Délimitant son champ d'actions aux quartiers Nord de la Ville de Luxembourg (Eich, Dommeldange, Weimerskirch, Beggen, Mühlenbach), le service travail social communautaire organise des projets en fonction des besoins des quartiers tout en impliquant les habitants.

> Prudence Kipulu - Carisa Delgado - Bruna Correia

2022… une année marquée par deux événements phares

FÊTE DE LA MUSIQUE

Avec une météo accueillante et sous l'abri des arbres du Parc Laval, 200 visiteurs ont pu danser au rythme de la musique animé par différents genres musicaux le 19 juin 2022.
En effet, cinq groupes ont joué au cours de la journée (Tom de Percussão, Kinima asbl, Kannernascht de l'ASTI et le Foyer Scolaire Eich, Ethan Carey, Itinerantes Dance Orchestra)

Des stands de nourriture et de boissons ont aussi fait partis du programme, ainsi proposant des frites et de la grillade, des gâteaux, des gaufres, des empanadas vénézuéliennes, glaces, des soft drinks et des cocktails.

Pour le travail communautaire de l'ASTI, la fête de la musique est un moment convivial permettant des rencontres entre habitants ainsi que de valoriser des talents locaux des quartiers Nord de la Ville de Luxembourg.

L'événement a été possible grâce au soutien de l'association Fête de la musique, de la Ville de Luxembourg, le Ministère de la Famille de l'Intégration et à la Grande Région, des collaborateurs de la CASA asbl, Foyer Chomé Eich, Croix-Rouge luxembourgeoise, Fraen a Mammen asbl, Foyer Scolaire Eich, Kannernascht de l'ASTI asbl et des nombreux bénévoles qui nous ont porté main forte.

LOCAL SHEROES

Ce projet développé conjointement avec le service IKL de l'ASTI, avait comme objectif de mettre à l'honneur huit femmes habitant et ou travaillant dans les quartiers Nord de la VDL, qui grâce à leurs "super pouvoirs" tels que le courage, la dextérité,

l'empathie, le don de soi et bien d'autres talents cachés, contribuent à la richesse de notre société.

Les portraits des huit femmes ont été prises par les élèves de la classe 3TPTI du Lycée des Arts et Métiers.

L'exposition a été réalisé avec le soutien financier de la Ville de Luxembourg.

Cette œuvre collective était à découvrir pendant tout l'été au Parc Laval Eich/Weimerskirch (entrée Munchen Tesch), sur le terrain multisport.

Conventionné avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Pratiquer une langue dans un cadre convivial…

CAFÉ DES LANGUES

Le café des langues est organisé en collaboration avec la Ville de Luxembourg et le Syndicat d'Initiative Eich-Dommeldange-Weimerskirch.

Ce projet, qui fête ces trois ans en 2023, a pour but de permettre aux personnes de pratiquer une langue dans un cadre convivial. Grâce à de nombreux bénévoles engagés, plusieurs langues sont proposées:
Le luxembourgeois, le français, l'anglais, l'allemand, le portugais, l'italien, l'espagnol…

Le café des langues a lieu une fois par mois, un mercredi de 19h00 à 20h30. Les personnes qui sont intéressées peuvent s'inscrire pour la langue qu'ils/elles souhaitent, par mail à *cafedeslangues@asti.lu*.

L'union fait la force…

PLATEFORME SOCIALE

En 2022, deux rencontres entre les acteurs sociaux des quartiers Nord de la Ville de Luxembourg, ont été organisées.
Ces rendez-vous permettent de créer un réseau social, de s'échanger, créer des synergies et d'avoir un moyen supplémentaire de contact avec les habitants locaux.

Projets 2023

INCLUSION SOCIALE… PAR LE SPORT…

L'inactivité physique est un des grands maux de notre époque et ce phénomène a malheureusement encore été amplifié par les mesures visant à combattre la pandémie du Covid-19.
Suite à ce constat, l'Oeuvre Grande-Duchesse Charlotte a lancé un appel à projets "Activate-Make your move" pour lutter contre cette problématique.

C'est dans le cadre de cet appel à projets que le travail social communautaire a soumis deux projets: "Activ'life" et "Together We Move" pour permettre l'accès de publics isolés et ayant des besoins spécifiques à une activité physique adaptée.

Ce projet est porté par le service en collaboration avec deux professionnels du sport et du bien-être, ainsi que certains partenaires sociaux locaux.

FÊTE DE LA MUSIQUE AU PARC LAVAL

Après un franc succès en 2022 au Parc Laval avec des artistes et des acteurs locaux, le travail social commanautaire organisera une "fête interculturelle" dans le cadre de la Fête de la Musique. Il s'agira ici de mettre l'accent sur les différentes cultures présentes dans les quartiers et de favoriser davantage une rencontre entre les citoyens. En somme, des spectacles de musique et de danse sont prévus, ainsi qu'un défilé et des stands de nourriture culturelle.

La particularité de cette Fête de la musique de 2023 est la collaboration avec les élèves de la classe terminale du LTPES, qui dans le cadre du cours "Pédagogie des activités d'expression et de création (PEAEC)", sont amenés à mettre en place des activités dans le cadre de ce projet.

Quand:
Le dimanche 18 juin 2023
de 12h à 18h

Où:
Parc Laval Eich/Weimerskirch

Contacts:

Carisa DELGADO
E *travcom@asti.lu*
T 43 83 33
T 661 986 654

Facebook
jaimemonquartierNord VDL

Instagram
Travcom_asti

Pratiquez des langues online

> Pascal Balthasar

Depuis de nombreuses années, l'Agence Interculturelle de l'ASTI est engagée dans la mise en œuvre et la promotion des modèles de pratiques de langue - café de langues, tables de conversation ou coachings linguistiques.

Ces activités linguistiques ont été créées pour les personnes qui sont en train d'apprendre une langue afin de les aider à améliorer leur vocabulaire et à gagner en confiance pour s'exprimer oralement.
C'est ainsi que l'ASTI organise depuis plusieurs années et avec ses propres moyens financiers, le coaching linguistique où un apprenant pratique une langue avec un bénévole.
Principalement en mode virtuel, ce modèle a un énorme succès, avec actuellement 583 d'apprenants et de 314 bénévoles.

Participez à notre projet de pratique d'une langue online !

Pratiquer une langue via son téléphone portable ou son ordinateur est facile et présente beaucoup d'avantages: grande flexibilité, pas de nécessité de se déplacer, aucune consigne sanitaire à respecter et sortir de l'isolement.

Un clip expliquant le projet en quelques minutes:
https://www.youtube.com/watch?v=jo7QssXMkPQ

Les activités de pratique de langue, permettent de stimuler l'expression orale dans une langue et acquérir la confiance nécessaire pour s'exprimer oralement. Ces activités sont proposées en allemand, anglais, luxembourgeois et français à travers:

- le coaching linguistique virtuel permettant de pratiquer en duo une langue avec un bénévole;
- le café des langues virtuel "Sproochecafé" sur *www.InfoLux.lu* en collaboration avec le Ministère de la Famille et de l'intégration et où un bénévole anime un petit groupe de quelques personnes pour les langues de Français et de Luxembourgeois.

La seule condition pour l'apprenant est d'avoir accompli au moins le niveau A1.
Le bénévole doit avoir une très bonne connaissance de la langue pratiquée. Pour le préparer au mieux à sa tâche d'animateur de séance de pratique d'une langue, nous organisons également en option une séance de formation gratuite.
Au moins une fois par semaine, des sujets de la vie quotidienne (le Luxembourg, la famille,..) sont abordés oralement entre bénévole et apprenant.

A propos des initiatives communales dans ce domaine

Afin de garder la vue d'ensemble et en lien avec nos activités du Helpdesk, l'Agence maintient une liste d'acteurs communaux organisant des activités de pratique de langue. Dans ce même ordre d'idées, nous organisons également des rencontres d'échange et d'information en ligne ou en présentiel avec ces acteurs communaux, tout en restant disponibles à fournir une aide et un soutien en fonction des besoins formulés.

Contacts:

ASTI asbl

T (+352) 43 83 33 - 1
T (+352) 661 43 83 29
E *pratique.langues@asti.lu*
W *www.asti.lu*

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Service Bénévolat

Plateforme pour bénévoles voulant soutenir les réfugiés ukrainiens:

Suite à la guerre en Ukraine et une venue importante de réfugiés ukrainiens, l'ASTI en collaboration avec la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Caritas et avec le soutien financier du Ministère de la famille et de l'intégration et les fonds AMIF a mis en place en mars 2022 une hotline pour coordonner les nombreuses offres de bénévolat souhaitant supporter les populations déplacées de l'Ukraine pouvaient indiquer dans quelle capacité ils voudraient aider.

> Viktor Den Broeder

L'ASTI asbl s'est ensuite occupée de la gestion de cette plateforme et de la mise en relation des bénévoles avec les différents acteurs/associations travaillant en faveur des populations déplacées de la part de l'Ukraine. La plateforme était un grand succès avec de nombreux bénévoles placées au sein de différentes associations pour rendre un coup de main.

Ci-dessous quelques chiffres:

- 478 bénévoles potentiels se sont présentés sur la plateforme
- 315 personnes ont été activées comme bénévole dans un des projets de l'une des associations organisatrices
- 163 bénévoles n'ont pas pu être activés (incompatibilité des compétences, personnes qui souhaitent obtenir un aide mais se sont trompé par manque de compréhension du but de la plateforme)

La hotline a été fermée en janvier 2023 en vue de la diminution du nombre de personnes déplacées de l'Ukraine vers le Luxembourg.

Réactivation de la formation "Get Involved"

L'ASTI a également réactivé la formation Get Involved en collaboration avec Caritas, la Croix-Rouge luxembourgeoise et le support financier du MIFA et des fonds AMIF.
Cette formation avait comme but de former des personnes qui souhaitent s'engager bénévolement auprès des populations déplacées/réfugiés au Luxembourg. Cette formation était organisée trois fois au cours de l'année 2022 en trois langues, luxembourgeois français et anglais. Chaque organisation à a presenter un module, l'Asti asbl a présenté "La procédure d'asile", Caritas a présenté le "Bénévolat, ses limites et opportunités" et la Croix-Rouge luxembourgeoise a présenté "l'Interculturalité". Sur trois jours de formation, un total de 132 bénévoles a été formé.
De la part des participants, 96% ont indiqué avoir été très satisfait d'avoir suivi la formation, un grand succès.

Un chargé au bénévolat au sein de l'ASTI

Après les projets de la plateforme et de la formation "Get Involved", un poste de "chargé au bénévolat" à été crée au sein de l'ASTI à travers une convention avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Region – Departement de l'Immigration (MIFA-DI).

Ce poste est occupé par Viktor, le Gestionnaire du bénévolat au sein de l'ASTI. Dans un premier temps, l'objectif pour 2022 de

Descriptif Service Bénévolat 2022

ce poste était de faire un état des lieux par rapport aux:

1. **formations pour bénévoles proposées au Luxembourg;**
2. **aux outils actuellement disponibles pour faciliter le travail avec bénévoles et**
3. **sonder les besoins des associations quant au recrutement de bénévoles.**

Cette convention de 2022 a été reconduite pour 2023 avec un élargissement des missions.

La mission du chargé au bénévolat pour 2023 est double. Dans un premier temps, soutenir les communes et associations locales à mettre en avant le bénévolat comme outil important favorisant le vivre ensemble.
Ici un soutien à ces acteurs est proposé à travers la creation d'une boite à outils et des formations proposées aux acteurs.

Deuxièmement l'objectif est de sensibiliser les nouveaux arrivants dans les foyers d'accueil, afin de les activer en tant que bénévole et faciliter leur intégration dans la société du Luxembourg.
Dans le cadre du poste Chargé au bénévolat, la formation Get Involved est aussi continué en 2023 et est prévu d'etre organisé trois fois au cour de l'année.

Contacts:

Viktor DEN BROEDER

T (+352) 43 83 33 - 1
T (+352) 621 624 530
E *bénévolat@asti.lu*

Le projet Go2work

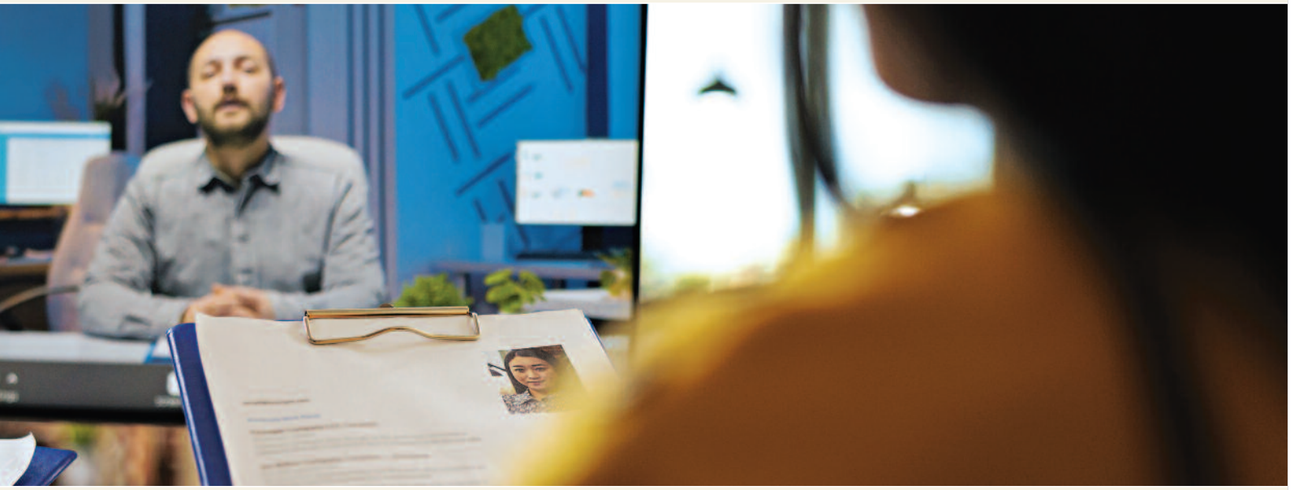

L'ASTI a aussi mis en place le projet Go2Work avec ses propres fonds et grâce au soutien des bénévoles actifs auprès de l'ASTI asbl. Ce projet, qui est une réplique du projet Coach4work, visait l'intégration au marché de l'emploi luxembourgeois pour réfugiés au Luxembourg grâce à un coaching individualisé entre réfugié et coach bénévole. Sur deux cycles de projet, un total de 33 coachs bénévoles a été mis en binôme avec 33 participants réfugiés. Ils ont travaillé ensemble à l'occurrence d'une heure par semaine afin d'essayer de renforcer les compétences des participants réfugiés et faciliter l'intégration au marché de l'emploi pour éventuellement trouver un emploi. Les coachs bénévoles comme les participants réfugiés ont suivi une formation sur le marché de l'emploi luxembourgeois et le coaching.
Les chiffres à la fin du projet étaient super, sur 33 participants réfugiés, 17 ont trouvé un emploi, stage, formation ou autre, soit un grand succès avec 51% de réussite concrète.
Plus important encore, 89% des participants réfugiés ont indiqué se sentir plus en confiance et plus motivé par rapport à leur recherche d'emploi qu'au début du projet.

Nous voudrions encore un fois dire un grand merci aux nombreux bénévoles qui se manifestées pour supporter la population déplacée de la part de l'Ukraine. C'est grâce à l'important travail des bénévoles que les projets se réalisent sur le terrain.

Un grand merci aussi au MIFA pour le soutien et la confiance donné envers l'ASTI pour gérer les différents projets et formations.

Contacts:

Viktor DEN BROEDER

T (+352) 43 83 33 - 1
T (+352) 621 624 530
E *bénévolat@asti.lu*

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Coach4Work un projet à succès

90% des participants au projet Coach4Work ont trouvé un travail ou une qualification débouchant sur un emploi ! Ce résultat est le fruit de la motivation des 24 participants à la recherche d'un emploi et l'appui des 21 coaches à l'emploi bénévoles. 4 autres personnes qui ne faisaient pas partie initialement du projet ont été accompagnées dans leur recherche d'un emploi par un coach – trois d'entre elles ont trouvé un travail.

Les personnes suivantes ont été ciblées:

- **rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi;**
- **connaissant mal le fonctionnement du marché du travail luxembourgeois;**
- **ayant du mal à comprendre ses exigences et nos codes culturels.**

D'abord une formation organisée par l'ASTI avec la collaboration de l'ADEM, de la Maison de l'Orientation et de la Chambre des Salariés portant sur notre marché du travail fut proposée aux participants et aux coach.
Ensuite un coach à l'emploi bénévole a accompagné individuellement et gratuitement un participant pendant maximum 4 à 6 mois pour:

- faire le point sur son parcours professionnel;
- définir ses envies et valoriser ses compétences
- postuler à des offres d'emploi avec plus d'efficacité.

Des échanges entre coaches et coachés ont été organisés et une plateforme pour échanger des conseils, des adresses utiles sur le marché de l'emploi et les possibilités de formation a été mise en place.

Compte tenu de l'arrivée massive de réfugiés de l'Ukraine, l'ASTI a aussi lancé un autre projet, Go2Work, entièrement militant, qui a pour objectif:

- de sensibiliser les réfugiés – ukrainiens et autres – au fonctionnement du marché de l'emploi luxembourgeois, lors d'une séance d'information;
- d'offrir une formation aux bénévoles intéressés par le coaching à l'emploi et la possibilité de devenir coach à l'emploi bénévole auprès de réfugiés.

Il a ainsi pu profiter des expériences, supports (pour les séances d'information et le déroulement du projet) du projet Coach4Work.

NOS ENSEIGNEMENTS DU PROJET

Pour 3 participants demandeurs de protection internationale (DPI), nous avons mis en place avec le coach un support administratif intensif, pour faciliter leur accès à l'emploi ou à une formation qualifiante. Les autorisations nous ont été délivrées, mais elles ne seront valables que pendant la durée de la procédure.

Coach4Work, un projet à succès

En cas de réponse négative à leur demande d'asile, nous estimons que ces DPI devraient pouvoir continuer à travailler ou à se former car elles sont actives dans des secteurs à pénurie de main d'œuvre. Grâce à un encadrement adéquat, ces personnes ont pu trouver un emploi/une formation et ne sont pas restées plus inactives pendant leur procédure d'asile.

L'ASTI rappelle qu'il vaut mieux laisser travailler ou se former à un métier, les DPI dès leur arrivée au Luxembourg , au lieu de les laisser végéter dans leurs foyers.

L'engagement de coach à l'emploi bénévole a permis d'accompagner individuellement et de manière très rapprochée (rencontres 1-2 fois/semaine sur 4 à 6 mois) les participants à la recherche d'un emploi. Les contacts des coaches ou de l'ASTI avec les entreprises ont permis de déboucher sur des contrats de travail. Ceci a permis aux participants:

- de définir leur projet professionnel de manière réaliste par rapport à leurs compétences et motivations, permettant de rechercher un emploi dans un domaine où ils sont motivés à s'engager;
- de pouvoir continuer à suivre les personnes, même lorsqu'elles ont trouvé un emploi ou une formation, car nombre d'entre elles sont issues de pays à culture du travail différente de celle du Luxembourg.
  Elles continuent à avoir besoin du soutien du coach à l'emploi bénévole, afin de mieux comprendre ce qu'on attend d'elles, les modes de travailler dans nos entreprises, de clarifier des ressentis par rapport aux autres collègues de travail… et ainsi à mieux s'insérer sur leur lieu de travail.

Ce projet a permis à des bénévoles anglophones de mettre leurs compétences à disposition. Au Luxembourg ceux-ci ne croisent habituellement pas les autres.
Ce projet leur a permis de s'engager aux côtés d'autres bénévoles non anglophones autour d'un projet commun.

Pour l'ASTI, le bénévolat est très important pour fortifier la cohésion sociale au Luxembourg. Il est important de lui donner un cadre juridique plus clair, réglant entre autres les questions d'assurance. Afin de le favoriser et de ne pas le rendre accessible qu'aux seules personnes retraitées, l'ASTI estime qu'il faudrait prévoir entre autres un congé pour bénévolat.

Notons qu'un certain nombre des participants étaient des partenaires ayant rejoint leur conjoint au Luxembourg. Étant surtout des femmes, elles étaient, pour la plupart, qualifiées mais avec peu ou pas d'expérience de travail. Elles sont perdues pour trouver un emploi au Luxembourg et ne peuvent pas compter sur un réseau qui peut les aider.

Ce projet montre à quel point il est important de mettre en place des parcours à l'emploi accompagné individualisé, l'apport du bénévole motivé et formé facilitant l'insertion à l'emploi.

Les études de l'OCDE et de MIPEX soulignent l'absence au Luxembourg de parcours accompagnés pour migrants/réfugiés qui arrivent sur notre marché de l'emploi, le projet Coach4Work est une réponse individualisée avec le support de bénévoles résidents au pays et connaissant notre marché de l'emploi.

Le projet a accompagné des personnes qui n'étaient pas résidentes au Luxembourg. Au chômage, celles-ci désirent travailler comme frontalier au Luxembourg. L'accès aux formations proposées par l'ADEM leur est difficilement accessible, car elles doivent justifier de l'inexistence de la même formation dans leur pays de résidence.

Le Luxembourg profite et a besoin du travail des frontaliers. Or, il ne facilite pas leur insertion professionnelle sur notre marché de l'emploi, en leur refusant des formations offertes par l'ADEM.

Certains participants étaient détenteurs d'un diplôme de santé obtenu dans un pays hors Union. Nous avons à nouveau dû constater à quel point il est quasi impossible d'obtenir une autorisation de travail au Luxembourg pour ces diplômes. L'appui de l'ASTI, l'engagement sans relâche des coach bénévoles, le fait de soutenir les concernés dans leurs démarches, de connaître les rouages des reconnaissances des diplômes de santé ont certes été couronnées de succès, mais pose à l'ASTI un problème d'équité. Il est urgent de mettre en place, comme c'est le cas dans nos pays voisins, des passerelles permettant de vérifier les compétences des concernés et leur éviter de devoir refaire leurs études dans un pays de l'Union européenne.

L'absence de passerelle permettant aux détenteurs de diplômes de santé hors UE de les faire reconnaitre sans devoir suivre à nouveau de longues études dans un autre pays de l'Union – ces études sont inexistantes au Luxembourg, ce qui pose un sérieux problème d'accès à l'emploi.

L'ASTI a introduit de nouveaux projets, Coach4Work et Go2Work, et espère pouvoir compter en 2023 sur un soutien financier des autorités.

Contacts:

E *Coach4work@asti.lu*

Projet réalisé avec le soutien financier
du Fonds Social Européen et du Ministère du Travail

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de l'Économie sociale et solidaire

Avec le soutien du
Fonds social européen

ikl Centre d'éducation interculturelle

Apprendre à vivre ensemble

L'ikl propose des projets pédagogiques, des ateliers et des formations à l'école fondamentale et aux écoles secondaires au Luxembourg ainsi qu'à d'autres multiplicateurs du secteur éducatif. Voici un aperçu des activités proposées par l'ikl en 2022

Centre d'éducation interculturelle
www.ikl.lu

L'année 2022 était marqué par une augmentation considérable des formations et des interventions dans les écoles, le nombre d'interventions ayant plus que doublé par rapport à l'année précédente. La raison de cette augmentation est surtout liée à l'abolition progressive des mesures sanitaires dans les écoles. Quant aux projets, les projets Cliché et Visible ayant connu beaucoup de succès en 2021, la décision a été prise de les continuer en 2022.

L'équipe ikl

Après le départ de Sylvie Elcheroth en janvier 2022, Lynn Konter, a rejoint notre équipe à partir du mois de septembre 2022. En tant qu'institutrice, Lynn a travaillé dans différentes écoles du système luxembourgeois et du système européen, et elle a beaucoup d'expérience en ce qui concerne le travail avec les jeunes dans un cadre non-formel et représente ainsi un réel renfort l'équipe.

Dalila Kamunga a rejoint l'équipe en octobre 2022 en tant que chargée du projet Cliché pour une durée de 2 années.
Étant une artiste avec un diplôme universitaire en Contemporary Media Practice et de l'expérience professionnelle dans le secteur culturel et en tant que conseillère à l'intégration, elle apporte de nombreux atouts pour sa nouvelle tâche.

Cliché II
Tisser les liens

"Cliche.lu II – Tisser les liens" est la continuation pour deux années du projet Cliché de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte en partenariat avec l'Asti et réalisé par l'ikl. Pour Cliché II -Tisser les liens, l'accent est plus mis sur les activités pédagogiques et culturels, les visites guidées pour élèves de l'exposition mateneen, et la formation des enseignants sur des méthodes pour aborder le sujet de l'asile en classe, même si la plateforme cliche.lu reste un élément essentiel du projet.

> De gauche à droite, rangée en haut: Myriam Abaied - Lynn Konter - Pierre Dielissen / rangée au milieu: Antónia Ganeto / rangée en bas: Gretchen Tornare - Dalila Kamunga

Visible

Le projet VISIBLE met l'accent sur des mesures destinées à prévenir, à comprendre et à éduquer sur les désavantages et les discriminations liés à la race ou à l'origine ethnique. Le projet se décline en deux axes. Le volet "littérature" a pour objet de visibiliser des auteur.e.s racisés.e.s en leur donnant la parole à travers un cycle de conférences.

Dans le cadre du volet "sensibilisation", deux formations à destination des enseignants.e.s ont été proposées pour donner les clés aux multiplicateurs pour favoriser une bibliothèque scolaire plus inclusive et anti-raciste, et de les sensibiliser pour reconnaître des discriminations et micro-aggressions ethno-raciales au quotidien et de leur donner des outils pour réagir.

Vu l'importance et le succès de ce projet, certains éléments ont déjà été intégrés dans d'autre formations, et l'équipe de l'ikl est en train de concevoir guides pour multiplicatrice.eur.s, ainsi que des ateliers pédagogiques pour promouvoir la diversité et la visibilité à travers la littérature.

Visible est un projet porté par les asbl AllyBookClub et Finkapé en partenariat avec l'ikl et soutenu par le plan d'actions d'intégration (PAN) du ministère de la Famille (département de l'intégration).

Local sheroes

En collaboration avec le Travail communautaire de l'ASTI, le Lycée des Arts et Métiers, et le soutien de la Ville de Luxembourg, une exposition photo a été créée, valorisant des femmes extraordinaires des quartiers du nord de la Ville de Luxembourg. L'exposition publique a été inaugurée le 18 juin au Parc Laval à Eich.

Les ateliers de sensibilisation

L'ikl propose une série d'ateliers de sensibilisation à destination des élèves de l'enseignement fondamentale et secondaires pour aborder les sujets suivants: migrations, exil, sentiments d'appartenance, racismes et discriminations et harcèlement scolaire. 116 interventions ont été dispensées en 2022.

Formations

L'ikl propose un nombre de formations destinées aux professionnel.le.s de l'éducation, ainsi qu'à la Police Grand-Ducale. Ces formations, qui sont souvent proposées en collaboration avec des partenaires (Service de la scolarisation des enfants étrangers, Ally Book Club, SubVision et Finkapé) abordent des sujets tels que les compétences interculturelles, la collaboration avec les parents dans un contexte multiculturel, le travail policier dans un contexte multiculturel, ainsi que les méthodes de l'éducation interculturelle. 35 séances de formation ont été dispensées en 2022.

Contacts:
ikl - centre d'éducation interculturelle

Antónia GANETO
Pierre DIELISSEN
T (+352) 43 83 33 - 1
E *ikl@asti.lu*
W *www.ikl.lu*

www.ikl.lu

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Délégation du personnel

La délégation du personnel de l'ASTI est dotée d'une Délégation du Personnel composée des 3 membres suivants:

Carisa DELGADO du Service Travail Social Communautaire (Déléguée à l'égalité)	**Alexandro LOPES** du Service Kannernascht (Vice-président et délégué à la sécurité)	**Myriam ABAIED** du Service IKL (Présidente)

La Délégation du Personnel, a pour missions principales de défendre les intérêts des salarié(e)s et ce à différents niveaux (conditions de travail, sécurité de l'emploi et du bien-être au travail), de prendre position et avancer des propositions sur toutes les questions relatives à l'amélioration des conditions de travail et d'emploi et de la situation sociale des salarié(e)s dans l'entreprise et de transmettre à l'employeur toute réclamation individuelle ou collective afin, notamment, de prévenir et d'aplanir d'éventuels conflits individuels et collectifs susceptibles de surgir.

JE M'ENGAGE

Pour financer les activités de réflexion, de proposition et de revendication de l'ASTI – activités faites en dehors de tout conventionnement avec le Gouvernement – nous recourons aux seuls moyens de l'Asti.

Vous pouvez nous verser vos dons (déductibles des impôts)

au compte:
CCPL IBAN LU44 1111 0652 9615 0000
avec la mention "don Asti".

ou avec l'application Payconiq sur votre smartphone.

Notre indépendance a un prix
aidez-nous à le payer!

Collaborez activement comme bénévole:

- à un groupe de réflexion;
- en soutenant les enfants dans leur apprentissage;
- à des activités ponctuelles;
- à nos projets de pratique des langues;
- ...

Contactez-nous
en téléphonant au 43 83 33-1
ou en envoyant un e-mail:
benevolat@asti.lu

Abonnez-vous à notre newsletter
en envoyant un e-mail
avec vos coordonnées
et la mention "Newsletter"
à *ensemble@asti.lu* ou
via l'onglet "contact" du site
www.asti.lu

DEVENEZ MEMBRE

Pour vous faire membre de l'ASTI,
envoyez-nous vos coordonnées par e-mail (ensemble@asti.lu)
et versez 25€ au compte **CCPL IBAN LU44 1111 0652 9615 0000**
avec la mention "cotisation membre".

Vous pouvez également payer votre cotisation par Payconiq.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous compter parmi nos membres. La cotisation annuelle inclut l'abonnement à la revue "astInfo".

PERIODIQUE	P&T LUXEMBOURG
Envois non distribuables à retourner à: L-3290 BETTEMBOURG	Port payé PS/704